

Allocution

Germain Brière

Volume 25, Number 2, June 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056337ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056337ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Brière, G. (1994). Allocution. *Revue générale de droit*, 25(2), 325–326.
<https://doi.org/10.7202/1056337ar>

Allocution

GERMAIN BRIÈRE

Professeur émérite, Faculté de droit
de l'Université d'Ottawa

Madame le Chancelier,

Vous venez de me conférer le grade de docteur de l'Université. En vous exprimant mes remerciements, je vous présente mes hommages à l'occasion de votre installation comme chancelier. Je remercie également monsieur le doyen André Braën, qui m'a présenté dans des termes on ne peut plus généreux.

Je comprends que ce doctorat m'est conféré, *honoris causa*, à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la Faculté de droit. J'ai au moins le mérite, incontestable, d'avoir fait partie du premier groupe d'étudiants, en 1953-1954.

Je reconnais qu'il pouvait être audacieux, pour les 28 étudiants de septembre 1953, de s'inscrire à une faculté qui venait tout juste d'être fondée, qui se donnait pour mission, *au départ*, d'enseigner le droit du Québec en Ontario, et de le faire en français. La petite équipe d'enseignants se résumait, la première année, à cinq chargés de cours, ainsi qu'à un protonotaire à la retraite qui était à la fois secrétaire et professeur. Mais je dois à la vérité d'ajouter qu'il y avait aussi un juge-doyen et un père régent pour prendre en main nos intérêts.

Those humble beginnings have nevertheless been followed by important achievements. Let me recall the most significant of them.

First of all, in 1957, the Common Law Section was founded. It is now well-known for the excellence of its two first-cycle programs, one in English, one in French.

In the same year, 1957, was introduced, in the Civil Law Section, a program of graduate studies. In 1981, the Faculty brought together its two Sections to offer bilingual and bijuridical graduate programs.

Les publications débutèrent, dès 1961, avec celle de la première thèse de doctorat. Les quelque 70 publications de la Section de droit civil (en comptant les rééditions), ouvrages des professeurs pour la plupart, sont maintenant regroupées en plusieurs collections : précis, traités, monographies, ouvrages collectifs, répertoires. Je considère que le fait d'avoir pu moi-même publier quelques ouvrages et d'avoir pu collaborer à plusieurs revues juridiques a été l'un des aspects les plus stimulants de ma carrière.

L'intérêt que les étudiants portaient à leurs études a été pour moi un autre stimulant.

The periodicals *La Revue générale de droit* and *The Ottawa Law Review* — *La Revue de droit d'Ottawa* — are among the research tools that the Faculty created.

Moreover the Faculty has been the home to four research centres. I will mention only the first one : le Centre canadien de droit comparé (the Canadian and Foreign Law Research Centre), founded in 1962, has held no less than thirteen international symposia.

Sur le plan de l'enseignement, plusieurs programmes particuliers sont venus s'ajouter au cours des années aux programmes de base.

J'ai cru comprendre que ce sont mes collègues, ou plus exactement ceux qui ont été mes collègues, qui sont à l'origine de l'honneur qui m'échoit. Ce sont eux qui auraient proposé qu'un doctorat honorifique me fût conféré en ce 40^e anniversaire. J'aurais bien mauvaise grâce à dire que je n'apprécie pas leur geste. Plusieurs d'entre eux sont venus, au surplus, me prêter main forte en assistant à la cérémonie de ce matin; qu'ils en soient remerciés.

Les membres du Sénat et ceux du Bureau des Gouverneurs ont fait bon accueil à la proposition qui leur était faite. J'en ai été très touché et je leur dis toute ma gratitude.

Ottawa, le 13 juin 1994.